

MODULE BP Responsable d'Entreprise Agricole

Réaliser les opérations de production de miel de l'atelier apicole

FORMATION CONTINUE

Bloc de compétences de niveau IV Code RNCP38093 Enregistrement : 01/01/2024
Délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire



Modalités d'entrée en formation

(sous réserve de places disponibles)

Contactez le centre de formation (téléphone ou mail)

Les financements

En tant que salarié ou demandeur d'emploi, votre formation peut-être financée par le CPF + abondement complémentaire personnel ou abondement complémentaire France Travail mais également prise en charge par France Travail ou financement individuel (1400€ parcours complet).
Personnel ou France Travail : contactez notre service administratif par e-mail : cfppa-rungis-academie@educagri.fr
Compte CPF : rendez-vous directement sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Prérequis

Être âgé de 18 ans minimum

Sans autre prérequis

Public ciblé

Demandeurs d'emploi, salariés, adultes en reconversion (+ de 18 ans), apprenants en BPREA, particuliers

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



M. GAUTUN Eric

Directeur

cfppa-rungis-academie@educagri.fr

CFPPA Rungis Académie

Bâtiment H5, 102 rue de la Tour

94516 Rungis Cedex

Tél. : 01.85.00.15.15

Nouveau : accessible par la ligne de métro 14
(Station Chevilly-Larue/Marché International)



Mise à jour le: 01/09/2025



Objectifs de la formation

- Choisir une race d'abeille, un matériel et des emplacements adaptés en fonction des besoins et des contraintes spécifiques
- Installer et aménager les ruchers tout en planifiant le calendrier de production
- Assurer la gestion des colonies : nourrissements, traitements sanitaires et suivi de l'état des abeilles
- Déplacer les ruches selon les miellées prévues ou les contrats de pollinisation
- Récolter, extraire et conditionner le miel dans le respect des qualités du produit et des réglementations
- Préparer les colonies pour l'hivernage et nettoyer les équipements pour la saison suivante
- Consigner les opérations et respecter la réglementation liée à l'apiculture et à la production

Contenus de la formation

Ce module est l'un des 7 blocs de compétences du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole, diplôme de niveau IV, reconnu par l'État et inscrit au RNCP. La formation est composée de plusieurs modules :

- La biologie et physiologie de l'abeille
- Le matériel, les ruches et les équipements
- La conduite du rucher
- La santé de l'abeille
- Les produits de la ruche, le conditionnement et la commercialisation
- La réglementation

Modalités pédagogiques

Cours théoriques en distanciel et un peu en présentiel. Cas pratiques au sein d'un rucher. Un plan d'accompagnement peut être sollicité pour les personnes en situation de handicap. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre contact en amont de la formation avec la référente handicap soit referenthandicapbougainville@gmail.com

Modalités d'évaluation

À l'issue de l'évaluation par questionnaire à choix multiples, un certificat de réalisation est délivré.

Dispositions particulières

Déplacements à votre charge à prévoir sur les lieux de pratique

Restauration possible sur place



DURÉE DE LA FORMATION

- 28 heures à distance (modalité asynchrone)
- 42 heures en entreprise

Période : A définir (1 session/an)

Délai moyen d'accès à la formation : entretien dans les 30 jours qui suivent le 1er contact

Chiffres clés : Taux de satisfaction : 90% données 2025

